

**Projet d'Arrêté - Conseil du 29/04/2019**

Objet : Convention pour l'occupation des locaux rue de l'Ecuyer 50/52 à 1000 Bruxelles par l'asbl "Born in Bruxelles".

Le Conseil communal,

Vu la délibération du Collège du 21/03/19 autorisant l'occupation du bâtiment situé rue de l'Ecuyer 50/52 à 1000 Bruxelles du 10/04/2019 au 26/08/2019 par l'ASBL "Born in Bruxelles" en vue de l'exposition "Intimate Audrey";

Vu la délibération du Collège du 04/04/19 adoptant les conditions d'occupation du bâtiment rue de l'Ecuyer 50/52 à 1000 Bruxelles du 10/04/2019 au 26/08/2019 par l'ASBL "Born in Bruxelles" en vue de l'exposition "Intimate Audrey";

Considérant que la Ville de Bruxelles est propriétaire d'un bâtiment sis rue de l'Ecuyer, 50/52 cadastré Bruxelles, 2ème division, section B partie du n° 961P (Anciens établissements Vanderborgh);

Vu la délibération de l'arrêté Collège du 29/03/2018 :

Considérant que la gestion du bâtiment a été cédée au département Patrimoine Public ;

Considérant qu'il a été décidé que l'Echevinat de la Culture est en charge de la gestion de l'occupation, de l'exploitation et de la programmation du bâtiment.

Considérant que le bâtiment situé rue de l'Ecuyer 50/52 à 1000 Bruxelles est inoccupé du 10/04/2019 au 26/08/2019;

Considérant que l'asbl "Born in Bruxelles", dont le siège social est situé Drève Richelle 161 à 1410 Waterloo, souhaite occuper ces lieux;

Considérant que l'association a pour objet :

La récolte de fonds au profit d'EURORDIS (alliance non gouvernementale d'associations de malades, pilotée par les patients eux-mêmes) par l'intermédiaire d'une exposition et une série d'évènements artistiques consacrés à Audrey HEPBURN. L'intégralité des bénéfices nets générés dans le cadre de ces évènements sera reversée à EURORDIS.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : la convention d'occupation des locaux rue de l'Ecuyer 50/52 à 1000 Bruxelles par l'asbl "Born in Bruxelles" représentée par M. Sean HEPBURN FERRER et dont le siège social se situe Drève Richelle 161 à 1410 Waterloo. Occupation du 10/04/2019 au 26/08/2019 dans le cadre de l'exposition "Intimate Audrey" est approuvée.

Annexes :

[AE/ Convention d'occupation asbl "Born in Bruxelles" FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)